



Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2018

Etaients présents : SCHEFFER Sabine, BESSON Stéphane, HURE Virginie, PETIOT Dominique, FONTAINE Jacqueline, BAILLY Séverine, BIZOUARD Aurélie

Excusés : CHASSY Christiane, JONDOT Sylvain, RABUS Angeline, LACONDEMINE Aurélien, BERRIER Bruno, BURDIN Gilles

1. Intercommunalité :

a. Conventions et PV de mise à disposition suite au transfert de compétences

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire et de l'intercommunalité, décide d'établir une convention de prestations de services à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 2 ans entre la commune et la Communauté de Communes pour assurer la viabilité hivernale, le petit entretien et interventions sur le mobilier des équipements bibliothèques et scolaires présents sur la commune.

Il prend également acte et approuve le procès-verbal de la mise à disposition de biens et équipements dans le cadre du transfert des compétences assainissement et GEMAPI, bibliothèque, écoles et transport.

b. Compétence périscolaire du mercredi

Suite à la modification des rythmes scolaires à compter du 1^{er} septembre 2018, le mercredi devient temps extra-scolaire et est donc de la compétence communale. D'une part la Commune de Montret ne peut proposer d'accueil collectif le mercredi, d'autre part la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' disposait déjà de cette compétence pour les mercredis après-midi et se propose donc de l'étendre aux mercredis matin car elle assurait déjà un accueil sur Montret le mercredi après-midi. Il est donc nécessaire que cette compétence soit étendue au mercredi toute la journée afin de ne pas supprimer cet accueil.

c. Avis sur la mutualisation

Le Maire présente le projet de mutualisation des agents de l'Intercommunalité et des communes membres de BLI. Des services de remplacement seraient mis en place, et des projets d'aménagements de bureaux sont en cours pour rassembler les services à Louhans. Les Maires semblent relativement ouverts à la mutualisation, mais les conditions doivent être très précises, ne pas défavoriser les plus petites communes et éviter une influence prépondérante de la commune de Louhans sur les affaires intercommunautaires.

2. Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité 2018 :

Etat des sommes dues par ENEDIS au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution d'électricité pour 2018 : forfait de 203€ pour une commune de moins de 2000 habitants.

3. Traiteur de Montret : changement de matériels

Le traiteur de Montret a sollicité l'aide de la commune pour l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle ainsi que d'un nouveau four pour l'activité qu'il exerce au sein d'un local communal. Le montant de ces 2 matériels s'élèverait à moins de 15000€ TTC. Monsieur DEKEUNYNCK, nouveau propriétaire du fonds de commerce, propose en contrepartie, en plus que le matériel demeure la propriété de la commune, une augmentation de son loyer pour amortir l'achat par la commune de ce matériel. Le Conseil Municipal accepte cette proposition, et décide d'augmenter le loyer du traiteur à hauteur de 950€ au lieu de 810€ par mois, ce qui permettrait d'amortir cet investissement dans l'espace de 7 ou 8 ans.

4. 30 Millions d'Amis – avenante convention stérilisation chats errants

30 Millions d'Amis finançait à hauteur de 100% l'identification et la stérilisation des chats errants capturés par l'association Matoucoeur sur demande de la commune sur notre territoire. Aujourd'hui l'association Matoucoeur ne se charge plus de la capture des chats errants de notre territoire, et 30 Millions d'Amis ne peut plus financer que 50% des interventions vétérinaires. La commune demeure responsable des animaux errants sur son territoire, et cherche une nouvelle association pour la capture des chats.

5. Projets 2019

La commune prévoit pour 2019 les projets suivants :

- Rénovation de la toiture de l'école et pose de panneaux photovoltaïques
- Rénovation de la route départementale N° 978 (convention avec le département) et aménagement du centre bourg de la commune
- Aménagement et agrandissement du cimetière communal
- (éventuellement) installation d'un terrain de sport sur le terrain communal accueillant actuellement des jeux extérieurs pour enfants.

Les subventions suivantes pourront être sollicitées :

- DETR auprès de la préfecture (dossier à déposer avant février 2019)
- DSIL auprès de la préfecture (complète la DETR)
- Appel à projet du département (dossier à déposer avant le 15 février 2019)

6. Demandes de subventions diverses :

- Association française des sclérosés en plaques : refusée
- Lycée professionnel privé rural de l'Ain : refusée

7. Questions diverses :

a. Révision PLU – diagnostic agricole

Dans le cadre de la révision complète du PLU, la commune a lancé au préalable un appel d'offres pour un diagnostic agricole. Parmi 4 candidatures, Terraterre de Lachapelle sous Aubenas a été retenue notamment pour ses critères méthodologiques. Un premier rendez-vous d'expertise avant rencontre des exploitants agricoles devrait avoir lieu début janvier 2019.

b. Convention participation frais ULIS Mervans

Présentation d'un courrier de Mervans relatif à l'augmentation des frais ULIS pour l'année 2018. Le conseil municipal s'interroge sur la raison d'une augmentation de 50% des frais de fonctionnement en un an.

Etant toutefois dans l'obligation de participer à ces frais de fonctionnement, le Conseil Municipal accepte cette convention et calcule sa participation au prorata de la présence de la famille sur la commune, à savoir 26 semaines, et décide de participer aux frais de scolarité d'un enfant de Montret scolarisé en classe ULIS a Mervans à hauteur de 110€/117€.

c. Devis portes sanitaire salle des fêtes

Le Conseil Municipal sollicitera l'entreprise BREED pour l'installation d'une nouvelle porte intérieure pour les sanitaires de la salle des fêtes.

d. Devis contrat photocopieurs

Madame la Maire présente au Conseil Municipal différents devis de location de photocopieurs pour la Mairie et les associations. Elle rappelle la fin du contrat actuel avec la société REX ROTARY fin mars 2019. La société C'PRO de Crissey présente la solution la plus économique pour 2 copieurs professionnels destinés l'un en Mairie et l'autre au local des associations. Le Conseil Municipal, décide de retenir et de signer un contrat de location de photocopieurs avec la société C'PRO, pour une location de 396 € HT par trimestre, 0.0039 € HT pour un coût copie noir et 0.039 € HT pour un coût copie couleur.

e. Dossier sécheresse sinistres maisons

Les administrés de la commune dont l'habitation a subi des fissures suite à la sécheresse de cet été sont invités à présenter en mairie un dossier constitué des pièces suivantes :

- Courrier de l'assurance attestant la demande de prise en compte du sinistre
- Une note descriptive du sinistre
- Des photos

Ce dossier est à présenter en mairie avant fin janvier 2019.

Un maximum de dossiers permettrait une prise en considération par la Préfecture de ces sinistres en catastrophe naturelle, ce qui permettrait donc aux assurances de rembourser les administrés concernés.

f. Vœux de la Municipalité

Les vœux de la Municipalité auront lieu en 2019 le 13 janvier à la Salle des Fêtes de Montret.

g. Vente Bâtiment CAVS

La Coopérative Agricole Viticole Bourgogne Sud (CAVS) met en vente les anciens bâtiments et silos situés Rue du Tacot à Montret. Priorité est donnée à la commune pour le rachat de ces bâtiments. Les élus doivent approfondir le sujet avant décision. Ces bâtiments pourraient potentiellement remplacer l'atelier municipal actuel pour le service technique.

h. Elagage Allée des Tilleuls

Présentation de devis de l'entreprise BUGUET de Simard pour l'élagage des tilleuls sur l'Allée menant au cimetière de Montret. Un autre devis sera sollicité auprès d'un autre élagueur pour comparer les prix.